



PRINTEMPS 2025

Perspectives économiques trimestrielles de la construction



Constats principaux pour le T4 2024

- **Performance économique du Canada au T4 2024 et au début de 2025 :** L'économie canadienne a fait preuve d'une résistance modeste, mais constante, au cours du deuxième semestre 2024, avec une croissance du PIB réel de 0,5 % au quatrième trimestre après une croissance de 0,3 % au troisième trimestre. La croissance annuelle a atteint 1,6 %, soutenue par la baisse des taux d'intérêt et une augmentation temporaire des exportations. Toutefois, au début de 2025, l'escalade des menaces de droits de douane et l'incertitude politique pèsent sur le moral des consommateurs et les investissements, limitant ainsi le potentiel de croissance de l'économie.
- **Assouplissement de la politique monétaire :** La Banque du Canada a continué d'assouplir les conditions financières en ramenant le taux d'intérêt au jour le jour à 2,75 % à la fin de 2024. Compte tenu de la modération de l'inflation et des inquiétudes croissantes concernant la croissance, de nouvelles baisses de taux sont prévues en 2025. Ces réductions contribuent à stimuler la demande de logements et les investissements dans les infrastructures, malgré la volatilité mondiale.
- **Performance économique du secteur de la construction :** Le secteur de la construction a progressé pour le deuxième trimestre consécutif au T4 2024, le PIB réel augmentant de 1,1 %. Malgré ces gains trimestriels, le secteur a affiché une légère contraction de -0,3 % en 2024, marquant ainsi la deuxième baisse annuelle consécutive, en grande partie en raison de la faiblesse persistante de la construction de maisons unifamiliales et de la construction de réparations.
- **Coûts des matériaux et indices des prix :** L'indice des prix des produits industriels (IPPI) a augmenté de 0,8 %, le bois d'œuvre et les produits du bois ayant fait un bond de 7 %. Les produits énergétiques et les métaux ferreux de première fusion ont pour leur part enregistré des baisses. L'indice des prix de la construction de bâtiments (IPCB) a connu une modeste augmentation de moins de 1 %, l'Ontario, la Saskatchewan et l'Alberta enregistrant les plus fortes hausses régionales.
- **Utilisation et commerce des matériaux dans la construction :** L'industrie canadienne de la construction reste très dépendante des matériaux importés, en particulier de l'acier, de l'aluminium, du ciment et des composants électriques. Bon nombre de ces intrants proviennent essentiellement des États-Unis, ce qui les rend très vulnérables à de nouveaux droits de douane.



Le présent rapport a été préparé par l'Association canadienne de la construction (ACC) afin de donner un aperçu du dernier trimestre et de la santé économique actuelle de l'industrie, et pour donner un aperçu de ce que cela implique pour les entreprises membres.

Croissance économique, taux d'intérêt et incertitude : Principales forces en présence dans le secteur de la construction en 2025

En 2025, l'incertitude économique et l'instabilité commerciale restent des défis majeurs pour les perspectives macroéconomiques du Canada. Les menaces continues de droits de douane perturbent les investissements des entreprises et créent un environnement économique imprévisible. Même en l'absence de nouveaux droits de douane, l'incertitude devrait à elle seule freiner la croissance économique et maintenir l'expansion en deçà de son plein potentiel. Pour sa part, l'économie américaine montre des signes de faiblesse, principalement en raison du ralentissement des dépenses de consommation. Bien que cela puisse avoir un impact négatif sur les exportations canadiennes à long terme, les données commerciales récentes indiquent une augmentation temporaire des exportations de marchandises canadiennes, ce qui contribue à soutenir la croissance à court terme.

Les dépenses de consommation, qui sont un moteur essentiel de l'activité économique, devraient également ralentir, puisque les inquiétudes concernant les droits de douane et les pertes d'emploi potentielles incitent les ménages à se montrer plus prudents dans leur budget. Toutefois, les récentes baisses de taux de la Banque du Canada, qui ont ramené le taux d'intérêt directeur à 2,75 %, commencent à assouplir les conditions financières, et d'autres réductions sont attendues tout au long de l'année. En outre, un dollar canadien plus faible, qui fluctue actuellement entre 0,68 \$ US et 0,70 \$ US, pourrait renforcer la compétitivité des exportations canadiennes, ce qui compenserait en partie les difficultés liées au commerce.

Malgré ces incertitudes, l'économie canadienne a fait preuve de résilience en 2024, soutenue par une série de réductions des taux d'intérêt. Le PIB réel a augmenté de 0,5 % au cours du quatrième trimestre, après une hausse de 0,3 % au troisième trimestre. Au cours de l'année, l'économie a progressé de 1,6 %, reflétant une croissance modérée, mais constante. Ces tendances macroéconomiques préparent le terrain pour les décisions d'investissement dans le secteur de la construction, où les taux d'intérêt, la confiance des consommateurs et les politiques commerciales jouent un rôle crucial.

Le secteur de la construction a poursuivi son expansion pour un deuxième trimestre consécutif, avec une croissance de 1,1 % au T4, la plupart des activités de construction ayant enregistré des gains. La construction résidentielle a été le moteur de la croissance pendant la majeure partie de l'année, mais au quatrième trimestre, c'est la construction non résidentielle qui est devenue le principal moteur. Les projets d'ingénierie et d'infrastructure ont également continué à croître, quoiqu'à un rythme plus lent qu'au cours des trimestres précédents.



Le sentiment des consommateurs, tel qu'il ressort de [l'Enquête sur les attentes des consommateurs au Canada](#), contribue à expliquer une partie de cet élan. La baisse des taux d'intérêt et les attentes de nouvelles réductions ont amélioré les conditions financières, encourageant l'augmentation des dépenses et des achats de logements. Toutefois, les inquiétudes liées à la hausse des prix, à l'incertitude économique et au coût élevé du logement pèsent sur les décisions de consommation. Alors que les attentes en matière d'inflation sont pour la plupart revenues à leurs niveaux d'avant la pandémie, la confiance dans le marché du travail s'est affaiblie, en particulier chez les jeunes et les travailleurs moins instruits. Cette situation présente à la fois des opportunités et des risques pour la construction. Le renforcement des intentions d'achat de logements et de la demande de rénovations et de matériaux laisse entrevoir un potentiel de croissance, mais l'incertitude économique et l'instabilité du marché du travail pourraient limiter l'investissement global.

Au début de 2025, le secteur de la construction est confronté à un mélange de défis et d'opportunités. Les baisses de taux de la Banque du Canada commencent à stimuler les investissements dans les projets multi-résidentiels et les projets d'infrastructure, ce qui suscite un certain optimisme. Cependant, la menace des droits de douane continue de créer de l'incertitude, entraînant des perturbations dans les investissements des entreprises et compliquant la planification à long terme. Pour faire face à ces changements économiques, il faudra suivre de près les politiques commerciales, les tendances du marché et les conditions d'investissement afin d'anticiper l'évolution du secteur.

Intérêt trimestriel : Matériaux de construction et vulnérabilités commerciales

L'imposition de droits de douane américains radicaux, soit de 25 % sur toutes les importations canadiennes, avec 25 % supplémentaires ciblant spécifiquement l'acier et l'aluminium, a fortement aggravé les tensions commerciales et mis en évidence des vulnérabilités critiques dans le secteur de la construction au Canada. Alors que les produits conformes à la CUSMA étaient temporairement exemptés, la reprise des droits de douane a réintroduit des pressions inflationnistes, augmenté les coûts des matériaux et déstabilisé les chaînes d'approvisionnement transfrontalières qui sont à la base de l'industrie.

La construction au Canada dépend fortement des chaînes d'approvisionnement nord-américaines

intégrées, en particulier pour les intrants spécialisés tels que l'acier fabriqué, les composants en aluminium et les accessoires de construction de maisons. En raison de la géographie du Canada et des barrières commerciales interprovinciales, les importations américaines restent souvent plus rentables que les alternatives nationales, ce qui rend le secteur particulièrement sensible à l'augmentation des droits de douane. Les droits de douane généralisés, associés à des mesures de rétorsion, devraient entraîner une baisse du PIB, une augmentation du chômage et une hausse des coûts des matériaux de construction, menaçant ainsi la viabilité des projets et les investissements sectoriels.



Quels sont les secteurs les plus exposés aux droits de douane?

L'impact des droits de douane n'est pas ressenti uniformément dans toute l'industrie de la construction au Canada. Certains secteurs sont beaucoup plus exposés en raison de leurs besoins en matériaux et de leur dépendance à l'égard des importations américaines. Les secteurs qui utilisent une part importante de matériaux importés, ou qui dépendent de composants qui traversent la frontière plusieurs fois au cours de la production, sont particulièrement vulnérables aux perturbations du commerce et à la volatilité des coûts.

La construction résidentielle est l'un des secteurs les plus immédiatement touchés. Elle dépend fortement de l'importation de composants de construction tels que les fenêtres, les portes, les toilettes et les cadres en aluminium, qui proviennent pour la plupart des États-Unis.

La construction non résidentielle, y compris les bâtiments commerciaux, institutionnels et industriels, dépend des machines de construction, de l'acier préfabriqué et des équipements électriques spécialisés, dont beaucoup sont importés ou assemblés à l'aide de pièces qui traversent plusieurs fois les frontières. Ces matériaux sont directement exposés aux droits de douane, ce qui rend probable une escalade des coûts dans ce secteur.

La construction d'infrastructures et d'œuvres d'ingénierie est particulièrement sensible aux variations de prix et de disponibilité de l'acier, de l'aluminium, des turbines et des systèmes de tuyauterie. Les projets de transport public, de ponts et d'infrastructures énergétiques s'appuient souvent sur des cycles de planification longs et des volumes de matériaux importants. La volatilité des prix induite par les droits de douane ajoute de l'incertitude et peut compromettre les délais d'approvisionnement et de construction.

Si l'on procède à une ventilation par sous-secteur, ceux qui font un usage intensif de produits en fer et en métal, tels que les tuyaux, les valves, les tubes, le câblage électrique, les raccords et les fixations, sont les plus sensibles aux aléas des échanges commerciaux. Cela comprend la construction de bâtiments non résidentiels, l'ingénierie de l'énergie électrique et des communications, l'ingénierie pétrolière et gazière et la construction de réparations. Ces sous-secteurs consomment non seulement d'importants volumes de composants importés, mais dépendent souvent de fournisseurs américains pour des articles critiques, ce qui les rend particulièrement vulnérables à de nouveaux droits de douane et à des perturbations commerciales plus larges.



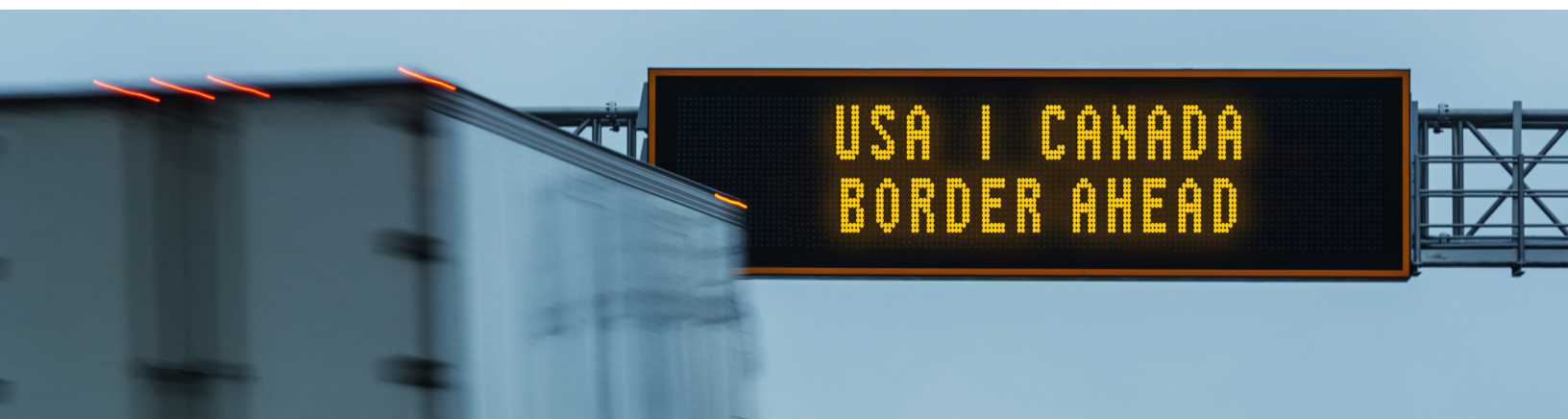
Produits utilisés et vulnérabilité

L'industrie canadienne de la construction dépend fortement des matériaux importés, à des degrés divers selon les régions et les produits. Les effets des nouveaux droits de douane devraient avoir un impact disproportionné sur les régions et les industries fortement dépendantes des importations, en particulier celles qui dépendent du commerce américain.

La présente section analyse en détail les principaux matériaux de construction, leur distribution au Canada, le niveau de dépendance régionale à l'égard des importations et l'exposition spécifique aux importations en provenance des États-Unis. En utilisant des données de Statistique Canada, du US Census Bureau et de Trade Data Online, et en suivant l'approche utilisée par (HICC), nous nous concentrons sur les matériaux importants pour la construction ICIC et sur leur vulnérabilité aux droits de douane américains. Cette approche nous permet d'examiner en profondeur la consommation des importations, la dépendance de l'industrie canadienne de la construction à l'égard des importations et les États-Unis en tant que partenaire commercial par province.

Taux de dépendance à l'égard des importations

Produit de base	Consommation primaire d'importations (% régional du total des importations nationales)				
	C.-B.	Prairies	Ontario	Québec	Atlantique
Équipement de construction	18,5 %	31,9 %	37,3 %	7,4 %	5,0 %
Équipement de CVC	10,4 %	16,3 %	60,3 %	11,3 %	1,6 %
Composants électriques	11,1 %	10,9 %	63,3 %	13,7 %	1,0 %
Chaux et gypse	16,6 %	28,9 %	35,9 %	14,4 %	4,0 %
Acier	15,9 %	8,4 %	60,9 %	13,8 %	1,1 %
Produit en plastique	12,2 %	12,3 %	63,9 %	10,1 %	1,5 %
Ciment	27,1 %	19,8 %	39,3 %	12,4 %	1,1 %
Asphalte	22,9 %	10,1 %	59,3 %	5,1 %	2,7 %
Aluminium	14,5 %	0,8 %	10,6 %	74,1 %	0,0 %
Bois d'œuvre	32,4 %	6,8 %	39,8 %	15,2 %	6,8 %



Produit de base	Taux de dépendance à l'égard des importations (% d'importation du commerce régional total)					
	C.-B.	Prairies	Ontario	Québec	Atlantique	Canada
Équipement de construction	92,3 %	91,1 %	73,7 %	60,3 %	89,5 %	81,4 %
Équipement de CVC	86,0 %	60,9 %	75,8 %	57,8 %	69,5 %	70,0 %
Composants électriques	68,3 %	79,9 %	70,2 %	66,4 %	68,4 %	70,6 %
Chaux et gypse	83,9 %	96,9 %	61,5 %	54,5 %	41,6 %	67,7 %
Acier	97,7 %	65,6 %	53,6 %	51,8 %	95,8 %	72,9 %
Produit en plastique	75,0 %	61,0 %	50,5 %	37,5 %	42,8 %	53,4 %
Ciment	55,5 %	60,1 %	39,0 %	23,4 %	89,2 %	53,4 %
Asphalte	85,0 %	30,5 %	41,6 %	10,3 %	51,1 %	43,7 %
Aluminium	30,0 %	57,9 %	38,3 %	22,6 %	35,1 %	36,8 %
Bois d'œuvre	6,3 %	3,8 %	28,5 %	7,7 %	6,9 %	10,6 %

Produit de base	Dépendance à l'égard des importations des États-Unis (% des importations régionales en provenance des États-Unis)					
	C.-B.	Prairies	Ontario	Québec	Atlantique	Canada
Équipement de construction	15,3 %	77,6 %	43,9 %	20,4 %	9,2 %	33,3 %
Équipement de CVC	30,6 %	67,9 %	56,2 %	32,4 %	27,0 %	42,8 %
Composants électriques	21,4 %	50,4 %	40,9 %	22,2 %	23,6 %	31,7 %
Chaux et gypse	99,4 %	99,4 %	98,0 %	95,1 %	99,0 %	98,2 %
Acier	17,8 %	64,3 %	62,2 %	11,4 %	19,2 %	35,0 %
Produit en plastique	55,9 %	67,6 %	69,2 %	32,2 %	55,9 %	56,2 %
Ciment	54,0 %	54,0 %	46,0 %	22,6 %	34,4 %	42,2 %
Asphalte	95,5 %	97,8 %	98,4 %	73,7 %	97,0 %	92,5 %
Aluminium	2,9 %	83,2 %	71,0 %	0,4 %	42,5 %	40,0 %
Bois d'œuvre	87,0 %	93,2 %	87,4 %	79,3 %	95,2 %	88,4 %



L'acier est un matériau fondamental dans le secteur de la construction, utilisé dans les infrastructures, les gratte-ciels et les projets de transport. L'Ontario reçoit la plus grande partie de l'acier importé, soit environ 60,9 % du total des importations d'acier du Canada, tandis que la Colombie-Britannique (15,9 %) et le Québec (13,8 %) reçoivent également des parts notables. Toutefois, la dépendance à l'égard des importations d'acier varie d'une région à l'autre, la Colombie-Britannique comptant sur les importations pour environ 97,7 % de son approvisionnement en acier, suivie de près par la Nouvelle-Écosse (99,3 %) et Terre-Neuve (98,6 %). L'Ontario et le Québec sont également très exposés, puisqu'ils dépendent des importations pour un peu plus de la moitié de leur demande d'acier.

La dépendance du secteur de la construction à l'égard de l'acier américain est particulièrement préoccupante. La quasi-totalité de l'acier importé par le Nouveau-Brunswick provient des États-Unis (81,1 %), alors que des régions comme la Colombie-Britannique (17,8 %) et le Québec (11,4 %) ont une chaîne d'approvisionnement en acier plus diversifiée. Étant donné que l'acier traverse fréquemment la frontière canado-américaine à plusieurs reprises au cours de sa transformation, les droits de douane augmenteront considérablement les coûts, en particulier dans les projets d'infrastructure et les régions à forte intensité manufacturière comme l'Ontario (62,2 %).

Les importations d'aluminium au Canada sont largement concentrées au Québec, qui représente 74,1 % de toutes les importations nationales d'aluminium, suivi de l'Ontario (10,6 %) et de la Colombie-Britannique (14,5 %). Malgré cela, le Québec n'importe qu'environ 22,6 % de son aluminium, grâce à sa forte base de production intérieure. En revanche, d'autres régions sont beaucoup plus dépendantes de l'aluminium étranger. Les Prairies dépendent des importations pour 57,9 % de leur approvisionnement, l'Ontario pour 38,3 % et le Canada atlantique pour 35,1 %. En matière d'exposition commerciale, le Nouveau-Brunswick est particulièrement vulnérable, puisque 97,7 % de ses importations d'aluminium proviennent des États-Unis. En comparaison, le Québec et la Colombie-Britannique sont très peu touchés, puisqu'ils n'importent respectivement que 0,4 % et 2,9 % de leur aluminium des États-Unis. L'Ontario se distingue toutefois, puisque 71 % de ses importations d'aluminium proviennent des États-Unis, ce qui l'expose davantage aux augmentations de prix liées aux droits de douane.

Les composants électriques, tels que le câblage, les transformateurs et les disjoncteurs, sont essentiels dans tous les types de construction. L'Ontario arrive en tête pour ce qui est du volume, recevant 63,3 % des importations nationales dans cette catégorie. Pourtant, la dépendance à l'égard des importations est élevée dans tous les domaines : les Prairies (79,9 %), l'Ontario (70,2 %), la Colombie-Britannique (68,3 %) et le Québec (66,4 %) dépendent tous fortement des composants importés. Les États-Unis restent un fournisseur clé, en particulier pour les Prairies et l'Ontario, où 50,4 % et 40,9 % de leurs importations d'électricité, respectivement, proviennent des États-Unis. Par conséquent, tout droit de douane sur ces composants pourrait avoir un impact significatif sur les coûts de construction et les délais des projets d'infrastructure et commerciaux.

Parmi les autres matériaux importants, en ce qui concerne la forte dépendance sur les importations, le ciment ressort du lot dans le Canada atlantique (89,2 %), suivi des Prairies (60,1 %) et de la Colombie-Britannique (55,5 %). Le Nouveau-Brunswick achète plus de 90,8 % de son ciment aux États-Unis, tandis que la Colombie-Britannique et les Prairies importent également 54 % de leur approvisionnement auprès de producteurs américains, ce qui rend ces régions particulièrement sensibles aux mesures commerciales prises par les États-Unis pour ce produit.

L'asphalte présente un profil de risque similaire. Bien que la Colombie-Britannique ne représente que 22,9 % des importations nationales d'asphalte, elle dépend à 85 % de ces importations pour répondre à ses besoins. Le Canada atlantique (51,1 %) et l'Ontario (41,6 %) sont également confrontés à une dépendance importante. Trois régions importent l'écrasante majorité de leur asphalte des États-Unis, soit le Canada atlantique (97 %), l'Ontario (98,4 %) et la Colombie-Britannique (95,5 %), ce qui les place carrément dans la catégorie à haut risque de chocs sur les coûts et l'offre en cas de nouveaux droits de douane.

Le bois d'œuvre, en revanche, est un cas unique. Le Canada est un exportateur net de bois d'œuvre et approvisionne généralement son propre marché. Néanmoins, l'Ontario (39,8 %) et la Colombie-Britannique (32,4 %) reçoivent la majeure partie des importations de bois d'œuvre du pays. La dépendance globale à l'égard des importations est faible, allant de 6,3 % en Colombie-Britannique à 28,5 % en Ontario, mais le fait que 88,4 % du bois importé provienne des États-Unis signifie que des droits de douane américains en représailles sur le bois canadien pourraient encore perturber les prix et les chaînes d'approvisionnement, en particulier à court terme.

Les produits à base de chaux et de gypse, qui sont essentiels pour les feuilles de gypse, le plâtre et le ciment, présentent également un risque important. Les Prairies importent 96,9 % de leur approvisionnement, la Colombie-Britannique suit avec 83,9 %, et l'Ontario et le Québec dépendent des importations à hauteur de 61,5 % et 54,5 %, respectivement. Bien que le Canada atlantique semble moins dépendant (41,6 %), certaines provinces, comme Terre-Neuve-et-Labrador, dépendent entièrement des importations (100 %). Ce problème est aggravé par le fait que plus de 95,1 % des importations de chaux et de gypse dans presque toutes les provinces proviennent des États-Unis. Cette concentration extrême laisse plusieurs régions très exposées à toute perturbation du commerce transfrontalier, ce qui pourrait retarder les délais de fabrication et de construction des feuilles de gypse en cas d'introduction ou d'augmentation des droits de douane.

Le risque et l'incertitude détournent les investissements avant même que les tarifs ne soient adoptés

Avant même que les droits de douane ne soient pleinement mis en œuvre, l'incertitude qui les entoure a déjà un impact mesurable sur le secteur de la construction. La simple menace de restrictions commerciales a incité de nombreuses entreprises à changer de cap. Les constructeurs et les fournisseurs stockent des matériaux en prévision de la hausse des prix, et les producteurs d'acier ont commencé à limiter les nouvelles commandes pour gérer les risques futurs. Les clauses contractuelles évoluent également : des clauses d'indexation des prix et des clauses de retard sont de plus en plus souvent intégrées pour se protéger contre les fluctuations de coûts et les interruptions de la chaîne d'approvisionnement. Du même coup, de nombreuses décisions d'investissement sont reportées, car l'incertitude assombrit les perspectives pour les projets de grande envergure.



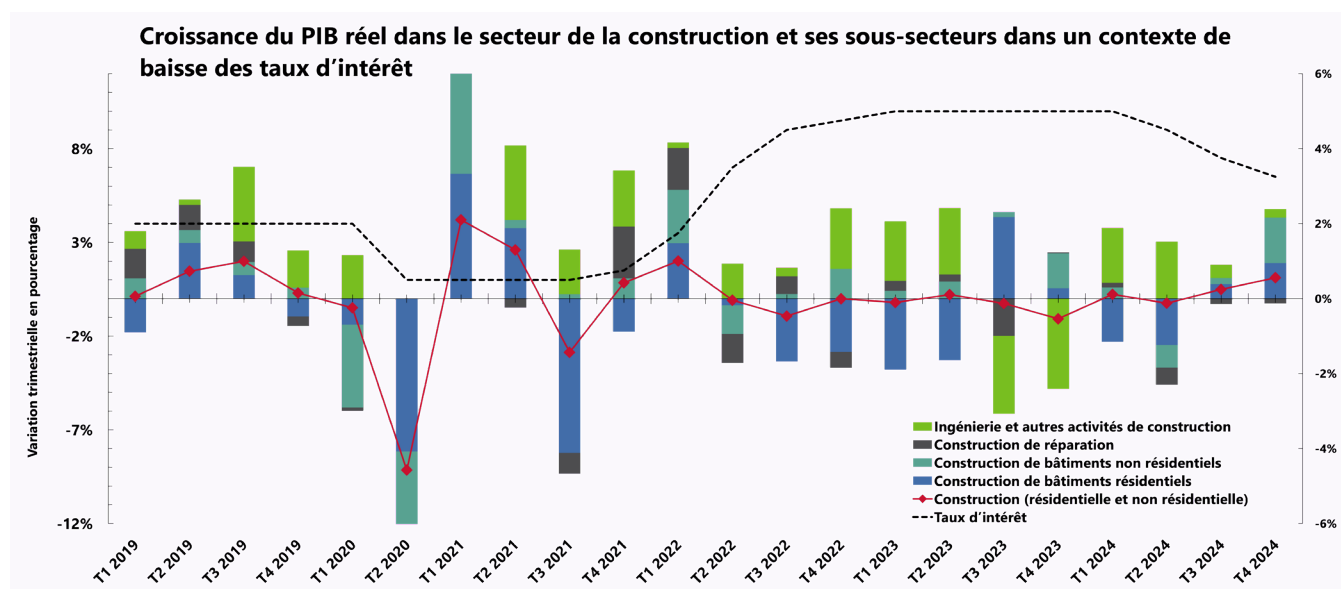
Le secteur de la construction dépend de la prévisibilité et de la planification à long terme pour fonctionner efficacement, mais l'environnement actuel est loin d'être stable. Le risque des droits de douane contribue à l'augmentation de l'inflation et à la volatilité croissante des coûts des matériaux. Cette situation a pour effet d'éroder la demande, alors que les revenus des ménages diminuent et que le chômage augmente lentement. Les promoteurs révisent à la baisse les prévisions de prévente, ce qui entraîne un ralentissement des mises en chantier. La confiance des investisseurs s'affaiblit également, en particulier lorsqu'il s'agit d'investissements majeurs dans les infrastructures et l'immobilier, qui requièrent une certitude à long terme.

Secteur de la construction ICIC : Performances et tendances sectorielles

L'industrie de la construction a connu une expansion de ses activités au cours du quatrième trimestre 2024. Le PIB réel a augmenté de 1,1 %, soit la plus forte expansion depuis 2022. Les niveaux d'activité ont augmenté au cours des deux derniers mois de l'année, avec des différences selon les secteurs. Tous les secteurs de la construction, à l'exception d'une légère baisse des activités du secteur de la réparation, ont enregistré des gains au cours de ce trimestre.

PIB de la construction

Source: Statistique Canada, ACC



La construction de bâtiments résidentiels a progressé de 1,9 % au quatrième trimestre, l'augmentation de l'activité dans la construction de maisons individuelles et d'appartements ainsi que dans les travaux de transformation et d'amélioration des habitations étant à l'origine de cette hausse. La construction de bâtiments non résidentiels a également largement contribué à la croissance au cours du trimestre, principalement grâce à l'augmentation de l'activité dans la construction de bâtiments publics et industriels, le secteur ayant progressé de 2,4 %. Les activités d'ingénierie et de construction ont également augmenté de 0,5 % au cours du dernier trimestre de l'année, bien que ce trimestre enregistre la croissance la plus lente de l'année. La seule contraction qui a tiré le secteur de la construction vers le bas a été la construction de réparations, qui a diminué de 0,3 %, affichant ainsi sa troisième contraction consécutive.

D'une année sur l'autre, le secteur de la construction s'est contracté pour la deuxième année consécutive, avec une baisse des activités de -0,3 % par rapport à 2023. La construction de bâtiments résidentiels a le plus contribué à la baisse en 2024, avec une contraction des activités de -1,6 %, en grande partie due à la diminution de l'activité dans la construction de maisons individuelles et dans les travaux de transformation et d'amélioration. Il s'agit de la troisième année consécutive de baisse de la construction de bâtiments résidentiels. En revanche, les activités de construction non résidentielle et d'ingénierie et autres activités de construction ont continué à croître en 2024, avec une progression de 2,2 % et de 0,6 %. Le déclin général des activités a été beaucoup plus lent qu'en 2023, en grande partie grâce à un secteur de la construction résidentielle plus positif.

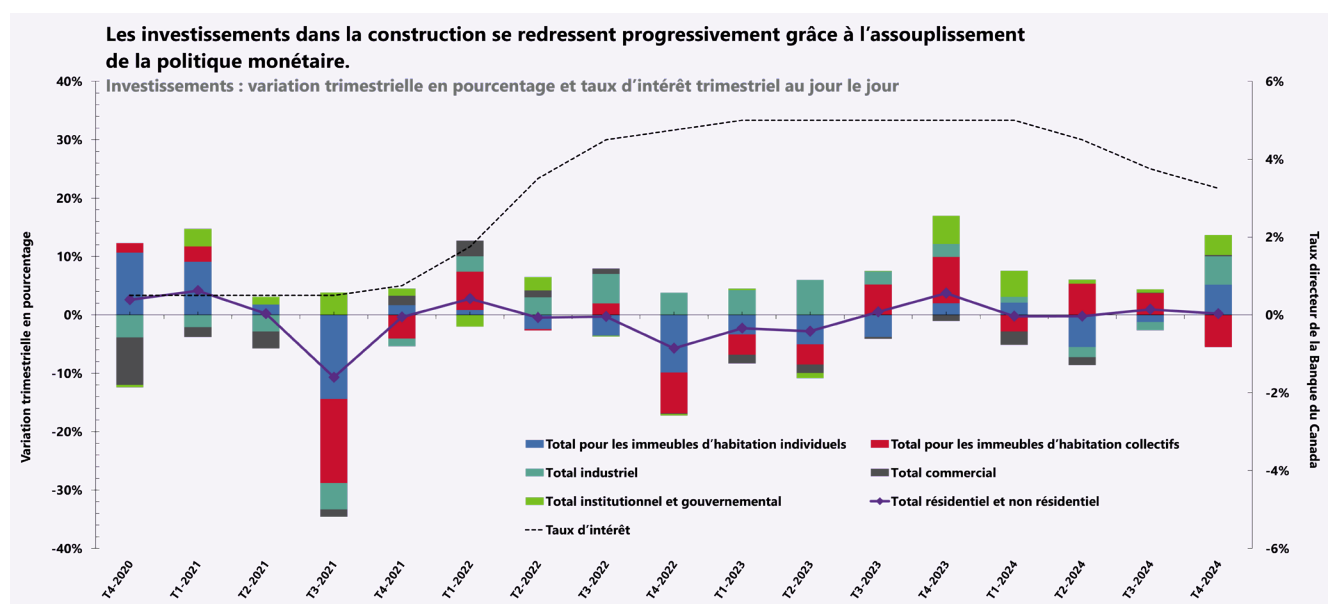


Investissements dans la construction de bâtiments

Les investissements dans le secteur de la construction ont connu une augmentation positive au quatrième trimestre 2024 grâce à la croissance de la construction de bâtiments non résidentiels et de logements individuels. L'augmentation des activités au cours du dernier trimestre reflète l'intensification des investissements dans ces secteurs. L'investissement dans la construction de bâtiments a augmenté de 1 % (+654,1 M\$) pour atteindre 64,5 G\$ au quatrième trimestre, marquant ainsi la sixième augmentation trimestrielle consécutive.

Investissements

Source: Statistique Canada, ACC



La hausse trimestrielle des investissements dans la construction de bâtiments a été principalement tirée par le secteur non résidentiel, qui a représenté 88,9 % de la croissance totale au cours du trimestre. Les composantes institutionnelle et industrielle ont été les principaux moteurs de cette augmentation, tandis que la composante commerciale y a contribué dans une moindre mesure.

Les investissements dans la construction non résidentielle ont augmenté de 2,1 % d'un trimestre à l'autre, ajoutant environ 270 M\$ au quatrième trimestre 2024. Il s'agit de la plus forte augmentation trimestrielle depuis la réouverture de l'économie en 2020. Cette croissance est due à une augmentation de 4,9 % des investissements dans le secteur industriel, équivalant à 125 M\$, à une augmentation de 3,4 % des investissements dans le secteur institutionnel et gouvernemental, équivalant à 130 M\$, et à une augmentation marginale de 0,2 %, soit 14 M\$, dans le secteur commercial.

Les augmentations dans la construction non résidentielle ont été les plus notables en Alberta (1,6 %), en Ontario (5,2 %) et à l'Île-du-Prince-Édouard (12 %). Le secteur industriel a connu une croissance importante au Manitoba (39,8 %), en Colombie-Britannique (9,8 %), en Alberta (6,3 %) et en Ontario (5,8 %). Par ailleurs, le secteur commercial a enregistré les plus fortes hausses à l'Île-du-Prince-Édouard (9,3 %), en Saskatchewan (3,4 %) et au Nouveau-Brunswick (2,2 %).

Les investissements dans la construction résidentielle ont donné des résultats mitigés. La croissance des investissements dans les maisons unifamiliales a été presque compensée par la baisse des investissements dans les logements collectifs. La construction multi-résidentielle, qui avait été le principal moteur de la croissance du secteur tout au long de 2024, a connu une baisse trimestrielle de 5,5 %. Pour compenser cette baisse, les investissements dans la construction de logements individuels ont augmenté de 5,2 %, soit environ 560 M\$ supplémentaires.

D'une année sur l'autre, l'investissement total dans la construction de bâtiments a augmenté de 2,4 % pour atteindre 154,1 G\$ en 2024. L'investissement dans le secteur résidentiel a augmenté de 3,0 % pour atteindre 102,4 G\$, sous l'impulsion de la composante multi-logements, qui a progressé de 9,3 % pour atteindre 54,6 G\$, après deux baisses annuelles consécutives. Cela étant, l'investissement dans les maisons individuelles a diminué de 3,3 % pour atteindre 47,8 G\$, marquant ainsi le niveau le plus bas enregistré dans la série de données.

L'investissement dans le secteur non résidentiel a augmenté de 1,1 % pour atteindre 51,7 G\$ en 2024. La composante industrielle a augmenté de 4,4 % (+440,7 M\$) pour atteindre 10,5 G\$, atteignant ainsi un niveau record. Des hausses ont été enregistrées dans six provinces et deux territoires, avec l'Ontario (+397,6 M\$) et l'Alberta (+228,5 M\$) en tête. Les investissements dans la construction institutionnelle ont augmenté de 9,7 % (+1,3 G\$) pour atteindre 15,3 G\$, marquant ainsi la cinquième année consécutive de croissance. L'Ontario (+930,1 M\$) a connu la plus forte hausse, suivie par la Colombie-Britannique (+356,6 M\$) et cinq autres provinces. L'investissement dans le secteur commercial a toutefois modéré la croissance globale de la construction non résidentielle, diminuant de 4,5 % (-1,2 G\$) pour atteindre 25,9 G\$ en 2024.



Marché du travail dans le domaine de la construction

La main-d'œuvre dans l'industrie de la construction reste à des niveaux historiques avec un emploi soutenu, entraîné par la forte demande de construction au Canada. Avec une main-d'œuvre d'environ 1,7 million de travailleurs au niveau national, l'industrie continue de soutenir des niveaux d'emploi élevés. Cette persistance s'explique en grande partie par la demande constante de main-d'œuvre qualifiée pour répondre aux besoins d'infrastructure et de développement dans tout le pays. Bien que les conditions économiques générales puissent avoir un impact sur les tendances globales de l'emploi, l'emploi dans la construction reste un pilier essentiel de la main-d'œuvre canadienne.

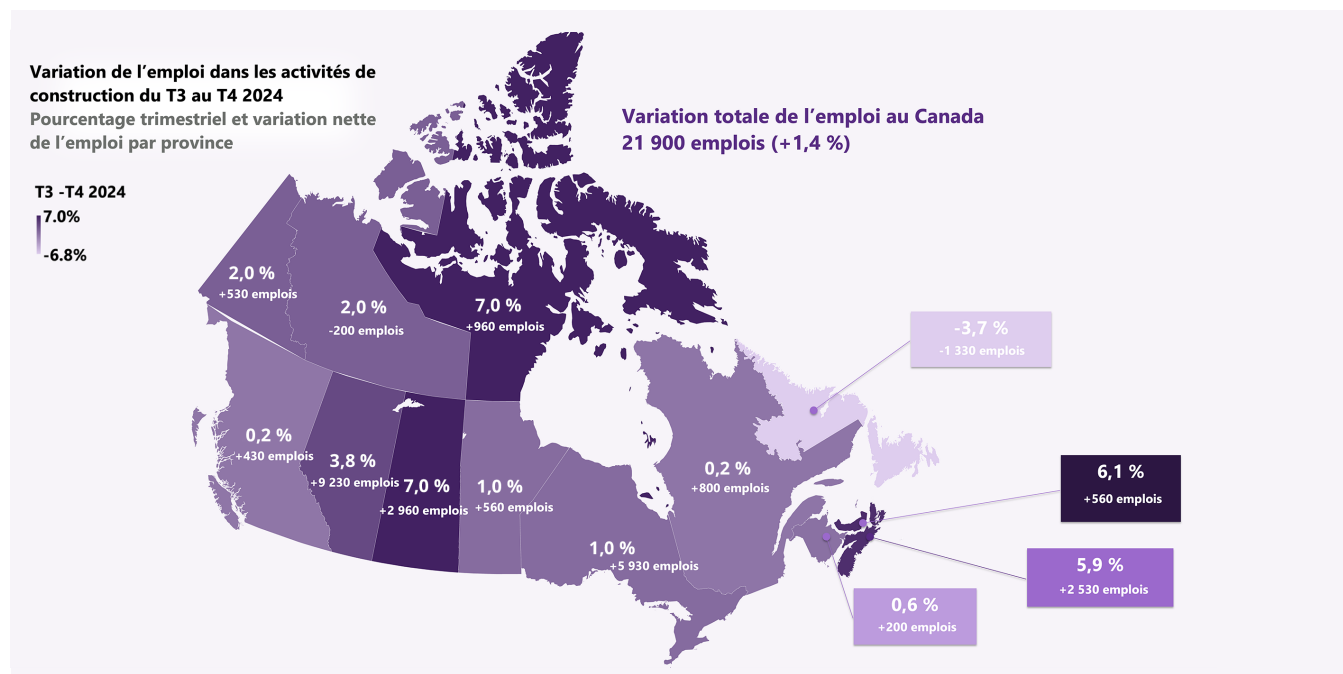
L'emploi dans le secteur a augmenté pendant deux trimestres consécutifs, ce qui indique une reprise de la main-d'œuvre. Au cours du dernier trimestre de l'année, le taux de chômage dans la construction a diminué, contrastant avec les tendances du marché du travail dans d'autres secteurs. Dans le même temps, le nombre d'emplois vacants s'est stabilisé, mais reste supérieur à la moyenne d'avant la pandémie, ce qui souligne la demande persistante de main-d'œuvre qualifiée dans l'industrie.

Emploi

L'emploi dans la construction a augmenté de 1,4 % au cours d'un nouveau trimestre consécutif, ce qui équivaut à environ 22 000 nouveaux employés dans le secteur de la construction. Au cours du quatrième trimestre, cela a porté les niveaux d'emploi à 1,62 million de personnes employées dans l'industrie de la construction.

Emplois par province

Source: Statistique Canada, ACC



Au niveau provincial, seuls Terre-Neuve-et-Labrador et les Territoires du Nord-Ouest ont enregistré une contraction de l'emploi, perdant respectivement environ 1 300 (-6,8 %) et 200 (-0,9 %) emplois. Les autres provinces et territoires du Canada ont connu une augmentation de l'emploi dans la construction. L'Alberta (3,8 %, soit 9 230 emplois), l'Ontario (1 %, soit 5 930 emplois), la Saskatchewan (7 %, soit 2 960 emplois) et la Nouvelle-Écosse (5,9 %, soit 2 530 emplois) sont les principaux acteurs de la croissance de l'emploi.

L'année 2024 a été une année où l'emploi dans la construction a continué d'augmenter, mais à un rythme plus lent que les deux années précédentes. L'emploi dans la construction a augmenté de 0,3 % d'une année sur l'autre, ce qui équivalait à 5 000 personnes supplémentaires employées dans la construction par rapport à l'année précédente, ce qui s'ajoute à trois années de forte croissance de l'emploi dans le secteur.

Malgré le fait que l'emploi n'augmente pas à la vitesse de l'année précédente, ces gains régionaux soulignent la résilience de certaines provinces et la demande continue de main-d'œuvre de construction dans des régions clés. Cela est particulièrement évident dans les régions qui répondent aux projets d'infrastructure et de développement multirésidentiel en cours, qui continuent à générer des opportunités d'emploi au sein de l'industrie.

Chômage

L'augmentation de l'emploi dans le secteur de la construction s'est accompagnée d'une baisse du taux de chômage. Au cours du quatrième trimestre, le chômage dans le secteur a baissé de 12,8 %. La main-d'œuvre du secteur de la construction augmentant moins vite que l'emploi et les chômeurs étant moins nombreux, le taux de chômage du secteur a baissé de sept points de pourcentage, atteignant 5,3 % à la fin du trimestre.

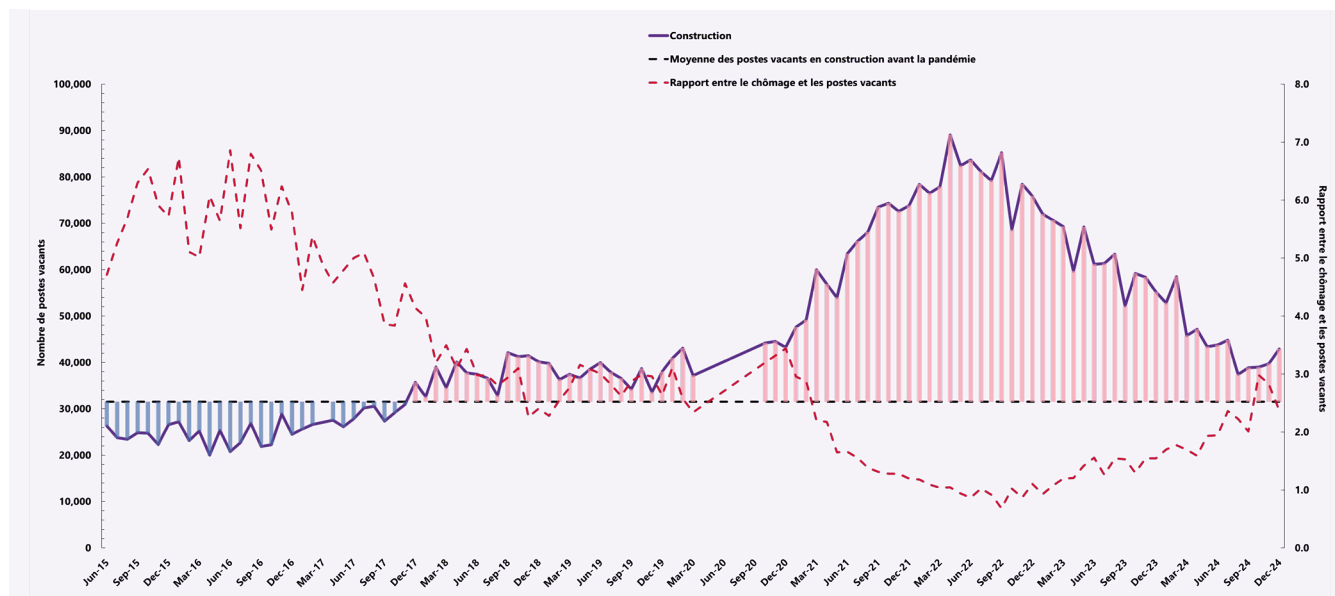
Postes vacants dans le domaine de la construction

Les postes vacants dans le secteur de la construction se sont stabilisés à un taux plus élevé qu'avant la pandémie, bien qu'ils aient légèrement diminué au cours des deux dernières années. Dans l'ensemble des secteurs d'activité au Canada, les offres d'emploi ont connu une évolution inverse, avec une baisse trimestrielle de 2 %. Après neuf trimestres consécutifs de baisse, le nombre de postes vacants dans la construction a augmenté de 0,4 % au cours du quatrième trimestre 2024. Cette augmentation a amené le nombre d'emplois vacants à environ 42 000 postes au quatrième trimestre.



Postes vacants et ratio chômage/poste vacant

Source: Statistique Canada, ACC



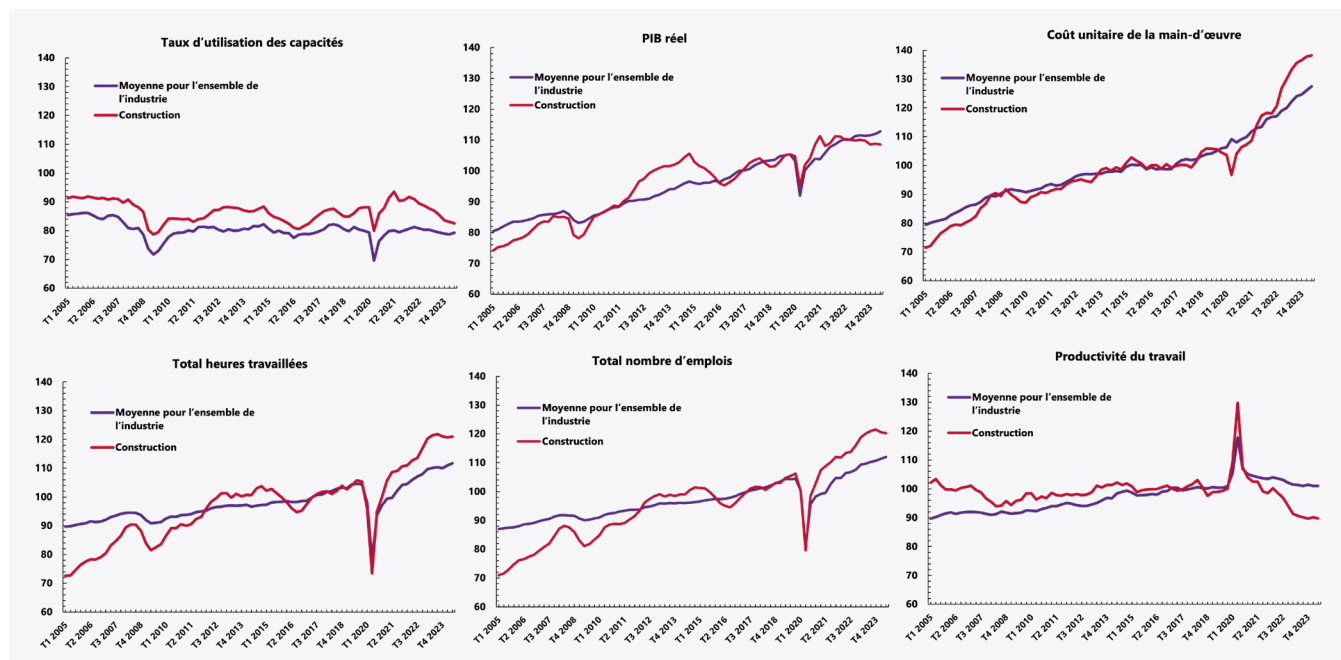
Malgré quelques nouvelles positives sur le marché du travail, avec la baisse des niveaux et du taux de chômage, le marché de l'emploi dans le secteur de la construction reste tendu à court terme. Le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'offres d'emploi est une bonne mesure de la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la construction. Ce rapport, qui a considérablement augmenté depuis le creux de 0,8 chômeur par poste vacant dans la construction, s'est lentement redressé pour atteindre 2,9. Au cours du dernier trimestre de l'année, ce rapport a de nouveau diminué, passant de 2,6 chômeurs par poste ouvert à 2,2. La baisse est due à l'augmentation du nombre de postes vacants. En comparaison, le rapport moyen avant la pandémie était de 4,2, ce qui continue de mettre en évidence la pression dans le marché du travail de la construction et le besoin de remédier aux pénuries de main-d'œuvre dans ce secteur.



Taux d'utilisation des capacités industrielles et mesures de la productivité

La productivité reste une question cruciale pour l'industrie de la construction au Canada, car elle influence directement la croissance économique et la compétitivité. En 2024, les défis en matière de productivité persistent, reflétant les tendances de longue date dans le secteur. Les indicateurs clés de performance tels que le taux d'utilisation des capacités (TUC), le nombre total d'heures travaillées, les taux de productivité et les coûts unitaires de main-d'œuvre (CUM) fournissent des indications précieuses sur l'efficacité de l'utilisation des ressources. Ces mesures permettent d'évaluer la capacité de l'industrie à optimiser la production tout en gérant les coûts.

Productivité



Taux d'utilisation des capacités

Le taux d'utilisation des capacités mesure la production réelle d'une industrie par rapport à sa production potentielle si elle fonctionnait à plein rendement (100 % d'utilisation). La productivité, mesurée par le taux d'utilisation des capacités, a augmenté de 0,5 % au cours du quatrième trimestre 2024, atteignant un niveau de 84 sur cent. Cela représente une augmentation d'un point de pourcentage par rapport au trimestre précédent et la première augmentation depuis le troisième trimestre 2023. En période d'expansion économique, la demande de biens et de services augmente généralement. Cela se traduit par des taux d'utilisation des capacités plus élevés. En revanche, en cas de ralentissement économique ou de récession, la demande diminue généralement, ce qui entraîne une baisse des taux d'utilisation des capacités. La baisse de l'utilisation des capacités au cours de ces périodes reflète le ralentissement de l'activité économique et les inefficacités potentielles liées à la réduction des activités des entreprises en réponse à la baisse de la demande. Cette légère augmentation pourrait être le résultat d'investissements antérieurs et reflète l'augmentation de la production et de l'activité de l'industrie au cours du dernier trimestre de l'année.



Coût unitaire de la main-d'œuvre

Le coût unitaire de la main-d'œuvre (CUM), c'est-à-dire le rapport entre la rémunération du travail et la production réelle, est une mesure de la productivité. Il reflète le coût total de la main-d'œuvre nécessaire pour produire une seule unité de production; il s'agit d'un important indicateur des pressions inflationnistes découlant des augmentations de salaires. Le CUM augmente lorsque les salaires horaires augmentent plus rapidement que la productivité du travail, ce qui signale une hausse des coûts de production.

Le CUM dans la construction a légèrement augmenté au quatrième trimestre 2024 par rapport aux trimestres précédents, soit de 1,2 %, une augmentation similaire à celle signalée au troisième trimestre et la plus lente depuis la pandémie. Le CUM a augmenté plus rapidement pour la construction que pour les autres industries, mais semble se stabiliser, car sa croissance a continué à ralentir en 2024. Après avoir connu une croissance très rapide en 2021 et 2022, en 2024, le CUM dans la construction a continué à décélérer par rapport aux autres industries, puisque sa croissance a ralenti en dessous de la moyenne de l'ensemble de l'industrie et en dessous des autres industries, se classant au troisième rang des croissances les plus lentes par industrie, toutes industries confondues.

Productivité

La productivité dans le secteur de la construction, mesurée par la production par heure travaillée, a continué à baisser au quatrième trimestre 2024, se contractant de 0,3 %. L'indice de productivité du secteur a ainsi été ramené à 89,7, soit une légère baisse par rapport aux 89,9 du trimestre précédent. Sur une base annuelle, la productivité de la construction a diminué de 0,6 %, soit une baisse de 0,5 % par rapport à l'année précédente. Cette tendance indique qu'il reste des défis à relever pour améliorer l'efficacité du secteur. L'examen d'autres indicateurs de productivité permet de mieux comprendre les facteurs qui influencent ce déclin.

D'une année sur l'autre, la productivité de l'ensemble des industries au Canada a diminué de 0,2 %, tandis que le secteur de la construction a connu une baisse plus importante de 0,6 %. Cette baisse est principalement due au fait que le nombre total d'heures travaillées a augmenté plus rapidement que la production. Dans la construction, le nombre total d'heures travaillées a augmenté de 0,3 % au cours de l'année, alors que la production, mesurée par le PIB, s'est contractée de 0,3 %, ce qui a entraîné une baisse de la productivité. En outre, les coûts unitaires de main-d'œuvre, qui reflètent la rémunération totale par heure travaillée, ont augmenté de 4,3 % dans l'ensemble des industries et de 2,9 % dans la construction, soit un écart de 1,4 point de pourcentage. Ces chiffres suggèrent que si l'emploi dans le secteur de la construction reste élevé, les problèmes de productivité persistent en raison d'une inadéquation entre l'apport de main-d'œuvre et la croissance de la production.

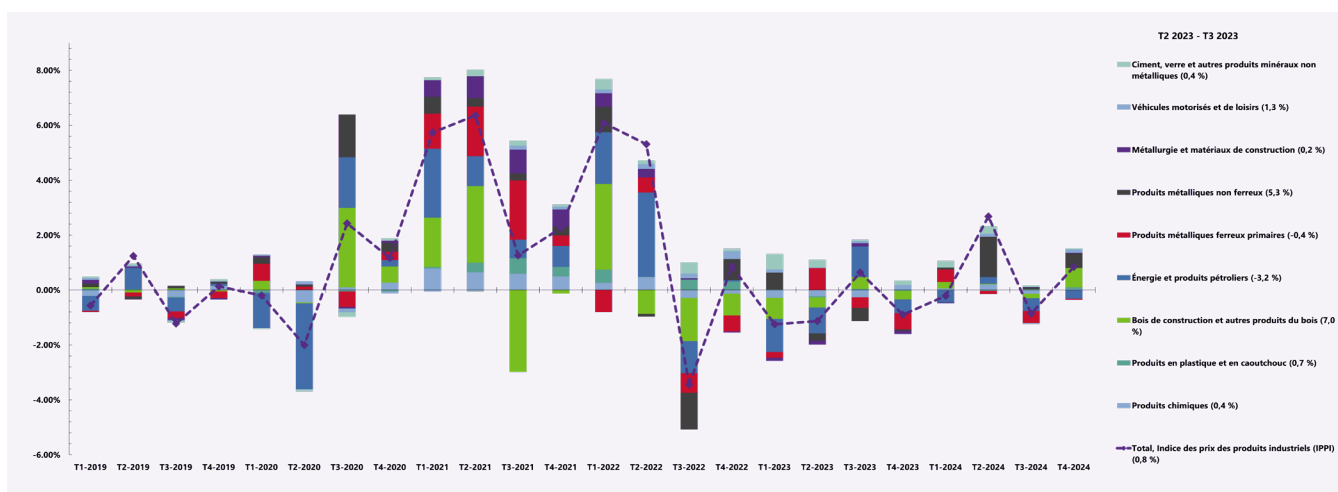


Inflation des matériaux de construction

L'inflation des biens utilisés par l'industrie dans la construction de différents types de bâtiments est suivie grâce à l'indice des prix des produits industriels (IPPI). L'IPPI fournit des renseignements à la fois sur les groupes de produits agrégés et sur les produits spécifiques utilisés par l'industrie. Au cours du quatrième trimestre de l'année, l'IPPI a enregistré une légère augmentation de 0,8 %

IPPI

Source: Statistique Canada, ACC



Parmi les matériaux importants pour la construction, un groupe de bois d'œuvre et d'autres produits du bois a tiré la croissance avec une augmentation de 7 %. Les autres groupes qui ont affiché des augmentations ont connu une croissance minimale, inférieure à 1 % par trimestre. Le groupe des produits énergétiques et des produits ferreux primaires a connu des baisses qui ont permis d'atténuer la hausse des prix. Le groupe des produits énergétiques a baissé de 3,2 % et le groupe des produits ferreux primaires a baissé de 0,4 %.





Produits énergétiques

La croissance des prix des produits énergétiques s'est ralentie, plusieurs composants clés ayant connu des baisses. Les prix des produits pétroliers raffinés ont diminué de 3,8 %, ceux de l'essence de 8,1 % et ceux de l'asphalte et des produits de l'asphalte de 6,8 %. Toutefois, cette tendance générale a été partiellement compensée par une augmentation de 11,5 % du prix des liquides de gaz naturel et des produits connexes.

La baisse des prix des produits énergétiques peut être attribuée en partie à l'évolution de la dynamique mondiale du pétrole brut. La combinaison d'une offre excédentaire et d'un affaiblissement de la demande, en particulier de la part de la Chine, a entraîné une chute des prix du pétrole depuis le début de l'année. L'OPEP+ a récemment annoncé une augmentation de la production, ce qui a contribué à une nouvelle baisse des prix du Brent, qui sont tombés sous la barre des 70 \$ le baril au début du mois de mars. Entre-temps, les inquiétudes concernant l'escalade des tensions commerciales et les droits de douane potentiels sur les exportations d'énergie canadiennes et mexicaines vers les États-Unis ont introduit de l'incertitude dans les flux pétroliers mondiaux. Alors que l'extension de l'oléoduc Trans Mountain du Canada offre une voie alternative vers les marchés asiatiques, le Mexique est confronté à des difficultés pour réorienter ses exportations sans courir des coûts de transport plus élevés. Ces facteurs, associés aux tensions géopolitiques persistantes et aux fermetures de raffineries aux États-Unis, ont créé un environnement complexe pour la fixation des prix des produits pétroliers raffinés et de l'asphalte, malgré une augmentation du prix des liquides de gaz naturel.



Produits métalliques ferreux primaires

Les fluctuations des prix des métaux ferreux primaires observées au cours du dernier trimestre se sont produites avant l'annonce des nouveaux droits de douane américains sur l'acier et l'aluminium, ce qui indique que d'autres facteurs de marché étaient à l'origine des variations de prix à ce moment-là. Malgré une baisse globale de 0,4 %, les matériaux clés tels que les tuyaux et tubes en fer et en acier ont connu une baisse de prix notable de 4,9 %, tandis que le fer laminé à chaud a chuté de 2,5 %. Dans le même temps, les produits en fer laminés à froid ont connu une modeste augmentation de prix de 1,9 %, compensant partiellement la baisse globale. Toutefois, avec les droits de douane qui se profilent à l'horizon, ces tendances passées pourraient ne pas être indicatives des mouvements de prix à venir.

Les fluctuations des prix des métaux ferreux primaires reflètent les incertitudes générales du marché, en particulier en prévision des nouveaux droits de douane américains sur l'acier et l'aluminium. Même avant l'entrée en vigueur des droits de douane, la volatilité des prix s'est accrue. L'incertitude a entraîné des retards dans les devis des fournisseurs, des délais d'exécution plus longs et des achats de panique, les fabricants se préparant à des augmentations de coûts. Les principaux producteurs d'acier américains ont augmenté leurs prix à plusieurs reprises, profitant de l'espoir d'une réduction de la concurrence des importations. Dans le même temps, de nombreux fabricants tributaires de l'acier et du fer ont du mal à absorber la hausse des coûts, certains la répercutant sur la chaîne d'approvisionnement jusqu'aux clients finaux. L'expérience des droits de douane en 2018 suggère que les producteurs nationaux fixent souvent leurs prix juste en dessous des niveaux d'importation, ce qui augmente encore les coûts. Bien que les entreprises de construction canadiennes aient bénéficié de la récente baisse des prix des tubes et tuyaux en fer et en acier, les changements en cours dans la politique commerciale pourraient inverser cette tendance et créer des pressions sur les coûts au cours des prochains trimestres.



Bois de construction et autres produits du bois

Les produits du bois, qui jouent un rôle crucial dans la construction résidentielle, ont connu une augmentation significative de leurs prix au quatrième trimestre, après deux trimestres consécutifs de légère baisse. Dans l'ensemble, les prix de cette catégorie ont augmenté de 9,2 %, tous les principaux produits du groupe ayant enregistré des hausses. Le bois d'œuvre de feuillus a été le principal moteur de cette augmentation, avec une hausse de 14,6 %, suivi par le bois d'œuvre de résineux, qui a enregistré une hausse de 9,2 %. Les prix du placage et du contreplaqué ont également contribué à la croissance globale, augmentant de 7,7 %. Ces augmentations de prix reflètent l'évolution des conditions du marché et la croissance de la demande, en particulier dans le secteur résidentiel, où le bois d'œuvre est un intrant essentiel.

La récente flambée des prix du bois d'œuvre survient à un moment où le commerce du bois d'œuvre résineux entre le Canada et les États-Unis est en proie à une grande incertitude. Bien que le bois d'œuvre canadien reste un choix privilégié pour les constructeurs de maisons en raison de sa meilleure qualité, son prix est désormais déterminé à la fois par la dynamique du marché et par les changements imminents en matière de politique commerciale. L'éventualité de nouveaux droits de douane américains sur le bois résineux canadien a déjà influencé les chaînes d'approvisionnement, certains acheteurs se précipitant pour se procurer des matériaux avant l'entrée en vigueur des droits de douane, tandis que d'autres suspendent leurs achats en raison de l'incertitude. L'évolution de l'environnement commercial fait qu'il est crucial de surveiller les prix du bois d'œuvre dans les mois à venir.



Ciment, verre et autres produits minéraux non métalliques

Le ciment, le verre et les autres produits minéraux non métalliques, une catégorie cruciale pour la construction civile lourde, ont enregistré une modeste augmentation trimestrielle de 0,4 % au quatrième trimestre. Au sein de ce groupe, plusieurs matériaux de construction clés ont vu leurs prix augmenter. Les produits en béton ont connu la plus forte augmentation (2,1 %), suivis par les bâtiments et composants préfabriqués (1,8 %). Les prix du ciment ont également augmenté de 1,1 %, contribuant à la tendance générale à la hausse. Ces matériaux sont essentiels pour les projets d'infrastructure et l'évolution de leurs prix reflète la demande constante dans ce secteur.

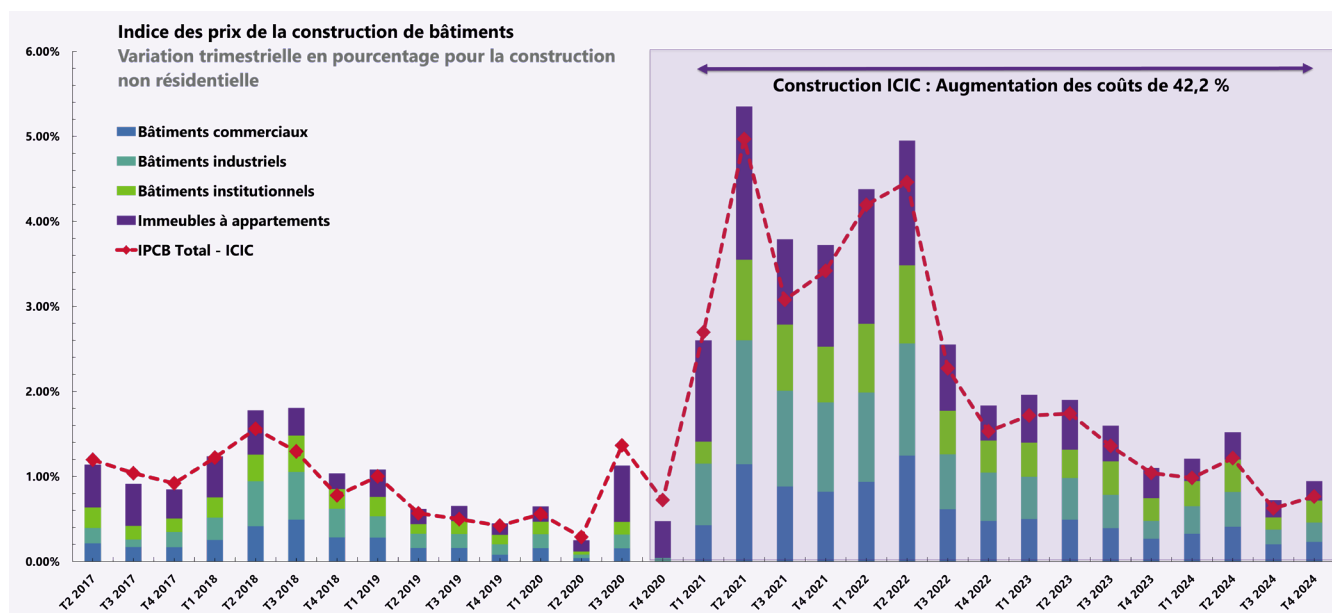
Indice des prix de la construction de bâtiments (IPCB)

L'indice des prix de la construction de bâtiments (IPCB) est une mesure globale de l'évolution du coût total de la construction d'un bâtiment type. Il tient compte des principales dépenses, notamment le terrain, la main-d'œuvre et les matériaux de construction, ce qui permet de comprendre comment ces facteurs, combinés aux fluctuations du marché, influencent les coûts totaux de la construction.

Au quatrième trimestre 2024, l'IPCB a continué à ralentir, augmentant de moins de 1 %, une tendance qui n'avait pas été observée depuis la période précédant la pandémie. L'indice de la construction industrielle, commerciale et institutionnelle (ICI) a augmenté d'environ 0,8 % au cours du trimestre.

IPCB

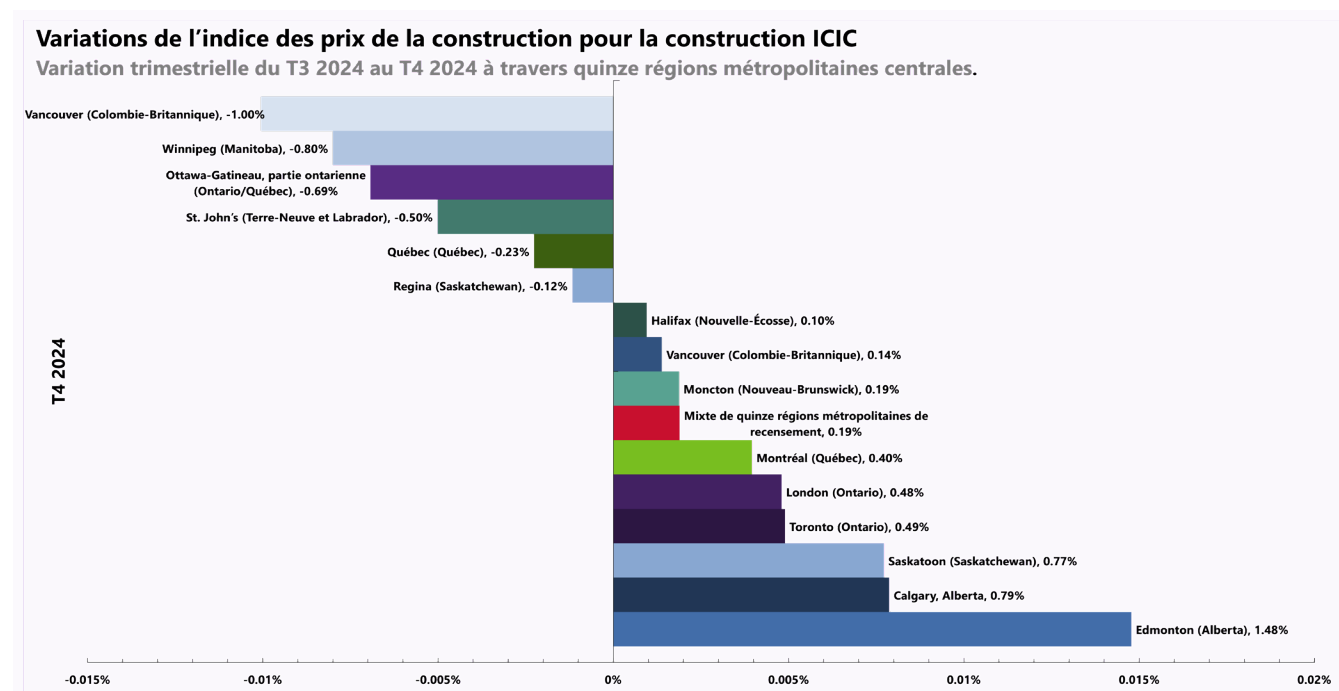
Source: Statistique Canada, ACC



Ce ralentissement est dû en grande partie aux baisses des principaux éléments de coût, y compris une baisse de 1,2 % des coûts de la main-d'œuvre dans le secteur de l'électricité et des finitions et une baisse de 1 % dans les divisions des fabrications métalliques et du matériel de transport. La seule catégorie à enregistrer une augmentation de prix est celle des charpentes métalliques, qui a connu une hausse marginale de 0,1 %. Les variations régionales sont également évidentes, l'Ontario (1,2 %), la Saskatchewan (1 %) et l'Alberta (0,9 %) enregistrant les plus fortes augmentations. Pendant ce temps, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick ont affiché des gains plus modestes de 0,4 % chacun.

IPCB par CMA

Source: Statistique Canada, ACC



Conditions d'affaires et perspectives d'avenir

Évolution des conditions et des perspectives économiques

L'Enquête sur les perspectives des entreprises, quatrième trimestre 2024 présente un tableau prudemment optimiste pour l'industrie canadienne de la construction, les entreprises anticipant une amélioration des conditions de la demande et une stabilisation de la croissance des coûts. La baisse des taux d'intérêt a contribué à rendre les perspectives de vente plus positives, ce qui pourrait favoriser les activités d'investissement. Bien que les projets d'embauche restent modérés en raison de la capacité de travail disponible, les entreprises s'attendent à ce que les contraintes liées à la disponibilité de la main-d'œuvre soient moins importantes que les années précédentes. Les prévisions d'inflation ont légèrement augmenté mais restent dans la fourchette cible de la Banque du Canada, ce qui suggère que les pressions sur les coûts, bien qu'elles s'atténuent, resteront un facteur dans les décisions d'établissement des prix. Toutefois, l'incertitude persistante concernant les politiques commerciales américaines, en particulier les augmentations potentielles des droits de douane, constitue un risque pour le coût des intrants.

Défis et obstacles pressants

Les résultats de l'[Enquête canadienne sur les perspectives des entreprises](#) pour le premier trimestre mettent encore plus en évidence ces défis permanents au sein de l'industrie de la construction, en particulier en ce qui concerne l'inflation, le recrutement de la main-d'œuvre et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Par rapport aux périodes précédentes, les préoccupations concernant l'obtention de financements (+11,5 pp), la hausse de l'inflation (+10,9 pp) et le recrutement de travailleurs qualifiés (+8,5 pp) ont augmenté, ce qui témoigne de la persistance des pressions financières et des pressions sur la main-d'œuvre.

En outre, les attentes concernant les obstacles à la chaîne d'approvisionnement (+7,0 pp) et les difficultés d'acquisition d'intrants à l'étranger (+6,0 pp) restent élevées.

Ces défis sont surtout le fait du Québec et de l'Ontario, où les entreprises se disent le plus préoccupées par les risques liés au financement, à l'inflation et à la chaîne d'approvisionnement. L'Alberta et la Colombie-Britannique subissent également des pressions régionales, l'Alberta ayant du mal à recruter des travailleurs et la Colombie-Britannique étant confrontée à des besoins d'embauche changeants.

Obstacles et conditions d'affaires

Géographie	C.-B.	AB	SK	MB	ON	QC	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.	YT	T.N.-O.	NU	CA
Difficultés d'acquisition d'intrants, de produits ou de fournitures à l'intérieur du Canada	-20 pp	5 pp	5 pp	9,8 pp	11 pp	8,6 pp	4 pp	-1,6 pp	2,3 pp	-2,1 pp	S.O.	S.O.	1,6 pp	4,3 pp
Difficultés d'acquisition d'intrants, de produits ou de fournitures en provenance de l'étranger	5,5 pp	5,1 pp	1,4 pp	11,5 pp	5,2 pp	7,8 pp	13,2 pp	-5,2 pp	17,1 pp	8,5 pp	0 pp	-5,8 pp	0 pp	6 pp
Augmentation du coût des intrants	-13,3 pp	2,6 pp	-30,1 pp	-2 pp	-10,6 pp	-0,3 pp	-6,3 pp	-14,5 pp	-3,5 pp	-17,7 pp	S.O.	0 pp	0 pp	-6,3 pp
Augmentation de l'inflation	-1,3 pp	13,7 pp	0,7 pp	5,1 pp	18,2 pp	12,5 pp	22,3 pp	-16,8 pp	-24,3 pp	-3 pp	0 pp	0 pp	0 pp	10,9 pp
Frais de transport	11,5 pp	-23,3 pp	12,8 pp	10,3 pp	2,1 pp	10,2 pp	5,2 pp	24,7 pp	-35,2 pp	20,9 pp	0 pp	0 pp	0 pp	2,9 pp
Fluctuations de la demande des consommateurs	-2,1 pp	8,8 pp	12,9 pp	4,1 pp	-5 pp	8,1 pp	-2,9 pp	-7,7 pp	-2,1 pp	0,2 pp	0 pp	S.O.	-0,5 pp	1,5 pp
Demande insuffisante pour les biens ou services offerts	2., pp	0,5 pp	0,8 pp	14,6 pp	-11,4 pp	19,4 pp	9,1 pp	1,5 pp	-5,8 pp	14,7 pp	S.O.	S.O.	0 pp	1 pp
Obtention du financement	12,8 pp	7,5 pp	-3,9 pp	4,4 pp	11,1 pp	17,4 pp	12,5 pp	8,7 pp	-4,2 pp	2,8 pp	0 pp	1,3 pp	S.O.	11,5 pp
Coût de l'assurance	-6,8 pp	7 pp	-4,3 pp	-9,9 pp	-6,3 pp	9,3 pp	11 pp	4,3 pp	-8,9 pp	1,4 pp	0 pp	S.O.	0 pp	-0,3 pp
Hausse des taux d'intérêt et du coût de la dette	8 pp	18,1 pp	-6,2 pp	-7,7 pp	2,2 pp	8,6 pp	-4,1 pp	-12,3 pp	-4,1 pp	2 pp	0 pp	0 pp	0 pp	5,1 pp
Recrutement de salariés qualifiés	-24,6 pp	14,2 pp	-9,9 pp	38,2 pp	17,1 pp	14,2 pp	-2,5 pp	-12,1 pp	6,2 pp	-2,3 pp	0 pp	0 pp	0 pp	8,5 pp
Rétention de personnel diversifié	-6,6 pp	18,3 pp	-17,4 pp	20,2 pp	1,9 pp	1,9 pp	-3,8 pp	-6,5 pp	0,7 pp	-15,4 pp	-0,4 pp	S.O.	0 pp	2,4 pp
Pénurie de main-d'œuvre	-11,7 pp	17,1 pp	-14,5 pp	27,3 pp	-4,9 pp	2,5 pp	-26,2 pp	-5,7 pp	4,8 pp	-1,6 pp	0 pp	0 pp	0 pp	-0,9 pp



Quel est l'avenir du secteur?

Le secteur de la construction devrait maintenir une forte demande de main-d'œuvre et de services, soutenue par des activités d'investissement vigoureuses, d'autant plus que les réductions des taux d'intérêt de la Banque du Canada offrent des conditions de financement plus favorables. Toutefois, des facteurs externes et internes peuvent influencer les conditions commerciales futures, ce qui oblige les acteurs du secteur à rester adaptables.

L'économie mondiale reste incertaine, fortement influencée par les développements politiques et économiques aux États-Unis. Les décisions clés prises par l'administration Trump devront être suivies de près, car elles pourraient avoir un impact significatif sur les marchés mondiaux et les relations commerciales. La première moitié du cycle présidentiel américain de 2025 est particulièrement importante, car les changements politiques potentiels affecteront le paysage économique du Canada. Les récents revirements politiques et les changements proposés par l'administration Trump, notamment les allers-retours sur les droits de douane, ajoutent à l'incertitude, d'où la nécessité pour les entreprises d'évaluer les risques potentiels et de s'adapter en conséquence.

Les États-Unis, comme le Canada, sont une économie axée sur la consommation, ce qui fait du sentiment des consommateurs un indicateur clé des tendances économiques futures. En mars, l'indice de confiance des consommateurs de l'Université du Michigan est tombé à 57,9, son niveau le plus bas depuis novembre 2022, tandis que l'indice du Conference Board a enregistré sa plus forte baisse depuis plus de trois ans. Ces baisses reflètent les préoccupations croissantes concernant l'inflation et le risque d'une récession potentielle. Le marché du travail américain reste solide, avec un taux de chômage de 4,1 % en février, ce qui ramène les niveaux d'emploi aux conditions d'avant la pandémie. Toutefois, les mesures de soutien au marché du travail s'affaiblissent à mesure que l'épargne excédentaire s'épuise et que les entreprises sont confrontées à des coûts de refinancement plus élevés. Les changements politiques, y compris les propositions de réduction de la fonction publique, pourraient aggraver les tensions sur l'emploi. Entre-temps, les marchés financiers ont montré des signes de détresse, le S&P 500 tombant en dessous des niveaux préélectorales, effaçant plus de 5 000 G\$ de gains post-électorales. Les inquiétudes des investisseurs quant aux dommages économiques potentiels des augmentations de droits de douane sont à l'origine de ce changement de sentiment. Bien que la baisse des marchés boursiers semble actuellement être une correction plutôt qu'une crise, une liquidation prolongée pourrait amplifier l'instabilité économique.

Sur le plan intérieur, l'évolution de la situation politique au Canada contribue de manière significative à l'incertitude. Mark Carney, qui a prêté serment en tant que 24^e premier ministre du Canada le 14 mars 2025, à la suite de la démission de Justin Trudeau, a convoqué des élections fédérales anticipées pour le 28 avril 2025. Cette décision ajoute une incertitude supplémentaire à la stabilité politique et économique, car les décisions politiques majeures, y compris les réponses à l'escalade des droits de douane de Trump, pourraient être retardées ou modifiées en fonction du résultat de l'élection. Le gouvernement actuel jouant un rôle intérimaire, d'importantes négociations commerciales et stratégies tarifaires pourraient rester en suspens, laissant les entreprises et les industries sans orientation claire jusqu'à ce qu'un nouveau leadership soit mis en place.

L'économie canadienne fait face à une incertitude accrue en 2025, avec des indicateurs économiques jouant un rôle essentiel dans l'élaboration des perspectives du secteur de la construction. La demande de services de construction reste forte, soutenue par des niveaux d'emploi élevés, mais les tensions commerciales croissantes avec les États-Unis et l'incertitude politique permanente intérieure présentent de nouveaux risques. Les élections fédérales du 28 avril signifient que les décisions politiques majeures, y compris les réponses aux droits de douane et les négociations commerciales, pourraient être retardées, laissant les entreprises dans une période d'incertitude. Dans le même temps, la politique monétaire reste un facteur clé. Bien que le soutien en faveur de réductions supplémentaires des taux d'intérêt s'accroisse, les données récentes sur l'inflation pourraient ralentir la capacité de la Banque du Canada à assouplir davantage les taux.

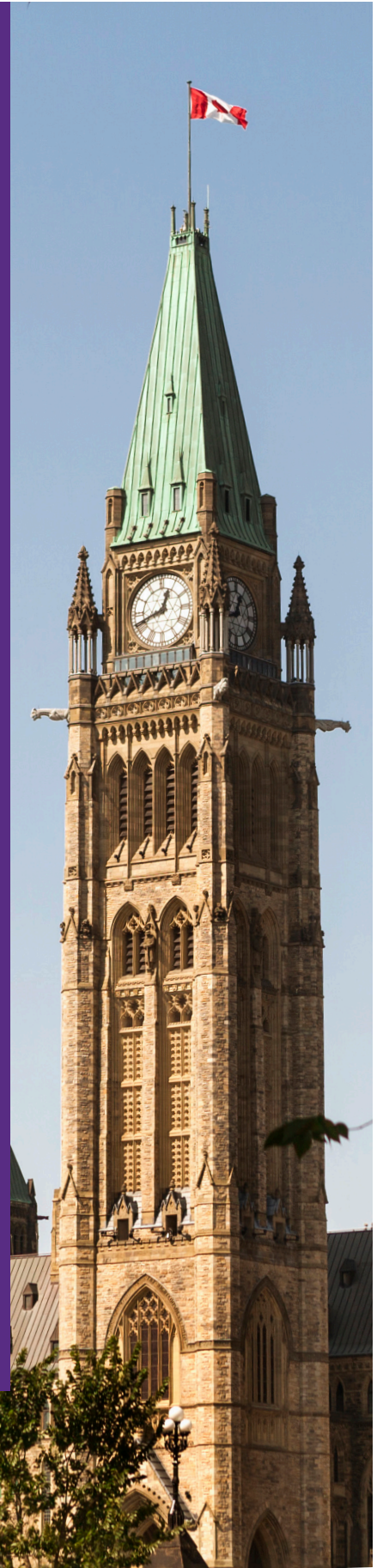
Au premier semestre, le commerce international restera au centre des préoccupations, car l'escalade des droits de douane de Trump et les mesures de rétorsion du Canada pourraient perturber les chaînes d'approvisionnement, avoir un impact sur les coûts des matériaux, et ralentir les investissements dans les grands projets. Si l'activité économique continue de s'affaiblir, la Banque du Canada pourrait être contrainte d'introduire de nouvelles mesures pour soutenir la croissance et la stabilité, ce qui rend les prochains mois critiques pour la confiance des entreprises et la planification de l'industrie.

L'ACC continuera à suivre l'environnement macroéconomique de près alors que le Canada et l'économie mondiale traversent une période politique critique et incertaine.



À l'avenir : Considérations économiques et politiques clés

- **Incertitude** : La confiance des marchés reste fragile en raison d'un ensemble de facteurs nationaux et mondiaux, notamment les tensions commerciales, les changements politiques et les décisions de politique monétaire, qui pourraient tous avoir un impact sur la croissance économique et la stabilité de l'industrie.
- **Effet des droits de douane et droits de rétorsion** : L'escalade de la guerre commerciale entre le Canada et les États-Unis augmente les coûts pour les entreprises, perturbe les chaînes d'approvisionnement et affecte les décisions d'investissement. Les droits de rétorsion continuent de créer une pression économique sur des secteurs clés, y compris la construction.
- **Nouveau leadership et élections fédérales** : Les prochaines élections fédérales au Canada ajoutent à l'incertitude, car les décisions politiques clés, comme les stratégies commerciales et tarifaires, pourraient changer en fonction du résultat des élections, ce qui pourrait avoir un impact sur la planification et l'investissement des entreprises.
- **Fluctuations des taux de change et coûts des matériaux** : Le dollar canadien fait face à des risques de dépréciation, car l'économie américaine dépasse celle du Canada, une situation aggravée par l'annonce par la Réserve fédérale d'une approche plus lente en matière de réduction des taux d'intérêt en 2025. Toutefois, la réduction inattendue de 50 points de base opérée par la Réserve fédérale a réduit l'écart entre les taux, offrant ainsi un potentiel de stabilisation. Les fluctuations des taux de change auront un impact direct sur les coûts des matériaux de construction, ce qui fait des différentiels de taux d'intérêt un facteur clé à surveiller.
- **Incertitudes politiques** : Les risques politiques mondiaux et nationaux restent élevés, avec la transition présidentielle américaine, les renégociations de la CUSMA et les tensions géopolitiques au Moyen-Orient et en Europe de l'Est qui font peser des risques sur le commerce, les investissements et les chaînes d'approvisionnement. Ces facteurs pourraient perturber la planification du secteur de la construction et les prévisions économiques.





Pour plus d'information sur ce rapport ou sur les travaux actuellement menés par l'ACC afin de résoudre ces problèmes, veuillez envoyer un courriel à Louis-Philippe Champagne, vice-président associé, affaires publiques et pratiques industrielles, à l'adresse lpchampagne@cca-acc.com.



Association canadienne
de la construction
**Services axés sur les
pratiques exemplaire**